

**Hausse des taux d'intérêt** Changement de donne pour la stratégie de placement?

**Performance et taux de couverture** Phase d'aggravation

**L'univers de la prévoyance en 2000 caractères** Le plan de prévoyance **News** Informations et actualités



**Claudio Zemp**  
Rédacteur de «Focus Prévoyance»

## Prévoyance fluide

«Vous êtes-vous déjà occupé de votre prévoyance?», m'a demandé la dame au guichet de la poste après que j'eusse effectué un versement. «Non», ai-je répondu parce que j'étais pressé. Malgré tout, elle m'a dit avec insistance, et parce qu'elle l'avait sans doute dit à tout le monde, qu'il y aurait des entretiens conseil. Gratuits.

Heureusement, dans la vie, il n'y a pas de réponse numérique à toutes les questions. 0 ou 1. Oui ou non. Vert ou rouge. Malade et en bonne santé. Le numérique m'exaspère déjà quotidiennement au travail. Je n'ai pas besoin de répondre à ce genre de questions binaires. Non merci!

Bien sûr, je sais qu'il serait sage d'aborder la question de la prévoyance le plus tôt possible. Parce que sinon, on ne peut plus rien faire à la fin! C'est comme voter: ceux qui ne participent pas perdent leur voix. C'est pourquoi, dans le doute, je dis parfois oui si ça ne me coûte que du temps. Car se pencher sur une bonne question ne peut pas faire de mal.

Hausse des taux d'intérêt

# Changement de donne pour la stratégie de placement?

En l'espace d'une année, les taux d'intérêt ont augmenté de 1.5 % en Suisse, et plus encore dans le monde.

Les caisses de pension doivent-elles investir autrement?

Une réponse en trois étapes.



**Kaspar Hohler**  
Rédacteur en chef «Focus Prévoyance»

Début 2022, les principaux taux d'intérêt directs se situaient à 0 % ou moins, et tout le monde pensait qu'ils le resteraient encore longtemps. Il y a un an, un revirement brutal s'est produit: les banques centrales ont commencé à relever leurs taux d'intérêt directs à un rythme sans précédent. Entre-temps, la FED américaine a relevé les taux à 4.5 %, la Banque centrale européenne (BCE) à 3 % et la BNS à 1 %.

Les conséquences immédiates pour les portefeuilles ont été graves: [l'article suivant](#) présente les pertes massives ainsi que les pertes de taux de couverture des caisses de pension en 2022.

Mais quelles sont les conséquences de la hausse des taux d'intérêt si nous regardons vers l'avenir? Les caisses de pension doivent-elles modifier leur stratégie de placement? Après une remarque préliminaire, nous aborderons ces deux questions en trois étapes.

## Remarque préliminaire: prévisions

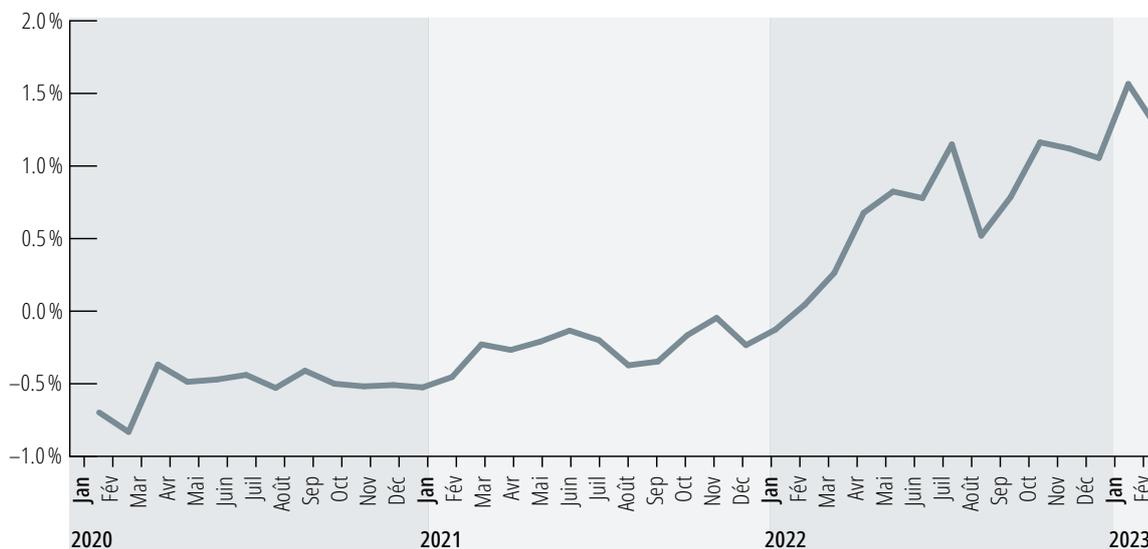
Si tout le monde s'est trompé à ce point au début de 2022, pourquoi est-on maintenant sûr que les taux d'intérêt ne baisseront pas à nouveau? Peut-être que tout le monde se trompe une fois de plus et que dans un an ou deux, les taux d'intérêt seront de nouveau à 0 %?

C'est possible – personne ne peut prédire l'avenir. Mais il est toutefois plus probable que la période de taux zéro et de taux négatifs ait constitué une anomalie et que nous nous retrouvions à présent dans un univers (de placement) plus normal, où la dette a de nouveau un coût et où les clients n'ont pas à payer pour que les banques acceptent leur argent. Cela est conforme aux mécanismes économiques fondamentaux et au bon sens.

Dans ce qui suit, nous partons du principe que les taux d'intérêt resteront à peu près à leur niveau actuel, en particulier en Suisse, où les rendements des obligations de la Confédération à 10 ans, la référence en la matière, se sont stabilisés entre 1 et 1.5 % (voir la courbe).

## Rendement des obligations de la Confédération – 10 ans

Source: BNS



## Étape 1:

### Attentes en matière de rendement

En théorie, une augmentation des taux d'intérêt a deux conséquences: tout d'abord, pratiquement tous les placements en capital perdent de leur valeur (ce qui s'est produit en 2022 à grande échelle). Deuxièmement, les perspectives de rendement augmentent.

Cela s'explique par le fait que les attentes en matière de rendement de toutes les classes d'actifs peuvent être considérées comme des primes de risque: les obligations de la Confédération sont considérées comme sans risque, et leur rendement correspond au niveau actuel des taux d'intérêt. Plus on prend des risques avec d'autres placements, plus on peut en attendre un rendement élevé (à long terme), au prix, il est vrai, de fluctuations plus importantes.

Les primes de risque sont calculées sur la base d'hypothèses et d'expériences passées. En conséquence, les attentes en matière de rendement diffèrent selon les établissements financiers et les sociétés de conseil. Les majorations courantes sont de 0.5 à 1 % pour les obligations d'entreprises solides, de 1 à 2 % pour l'immobilier suisse et de 3 à 5 % pour les actions. Les placements tels que les obligations à haut rendement (High Yield) et à risque ou les actions des marchés émergents, mais aussi les placements alternatifs tels que le Private Equity ou les infrastructures affichent souvent des valeurs plus élevées.

Dans sa directive technique 4 sur le taux d'intérêt technique, la Chambre suisse des experts en caisses de pension (CSEP) part, pour la limite supérieure de cette valeur, d'une majoration forfaitaire de 2.5 % sur le taux d'intérêt sans risque – ceci à titre d'approximation de la prime de risque pour un portefeuille moyen de caisse de pension.

Un exemple simplifié est présenté dans l'encadré. D'une part, il illustre comment un rendement escompté d'une caisse de pension est obtenu. D'autre part, et plus important dans notre contexte, il montre l'effet de base: la même stratégie de placement permet aujourd'hui d'espérer un rendement nettement supérieur à celui d'il y a deux ans en raison de la hausse des taux d'intérêt.

#### Exemple de portefeuille

Catégorie de placement	Part du portefeuille	Attente de rendement 2021	Attente de rendement 2023
Obligations de la Confédération	25 %	-0.5 %	1 %
Obligations d'entreprises	25 %	0.5 %	2 %
Actions	25 %	3.5 %	5 %
Immobilier	25 %	1.5 %	3 %
Total	100 %	1.25 %	2.75 %

## Étape 2:

### Attractivité relative des catégories de placement

Les mécanismes ne sont toutefois pas aussi simples que la première étape le laisse supposer. Les différentes catégories de placement ne présentent pas le même niveau d'attractivité dans tous les environnements de taux d'intérêt. Pendant les années de taux d'intérêt négatifs, on a souvent entendu le sigle TINA, qui signifie «There Is No Alternative»: les investisseurs étaient contraints de prendre des risques. Les actions, en particulier, ont bénéficié de cet effet. Les caisses de pension suisses ont également effectué des investissements parfois coûteux ou exotiques pour obtenir des rendements encore positifs. La part des obligations dans le portefeuille a été considérablement réduite.

La question qui se pose maintenant est de savoir si tous ces investissements sont encore intéressants dans le contexte actuel. Prenons par exemple les hypothèques: il a été possible d'obtenir des rendements d'environ 0.5 % moyennant un certain effort. C'est intéressant lorsque les obligations de la Confédération donnent des rendements négatifs, mais c'est discutable si les rendements atteignent 1 % ou plus. Bien entendu, les rendements du portefeuille hypothécaire augmentent également, mais plus lentement, et les charges demeurent. Il en va de même pour l'immobilier: ceux qui ont acheté des biens immobiliers onéreux il y a deux ou trois ans se retrouvent aujourd'hui sur un marché qui a tendance à baisser et où il ne faut guère s'attendre à des gains de réévaluation.

Dans le monde d'après TINA, investir devient plus facile. Les obligations en particulier redeviennent plus intéressantes pour les caisses de pension, car elles leur permettent de couvrir leurs engagements à long terme de manière plus efficace et plus fiable qu'avec des valeurs à risque et donc sujettes à des fluctuations.

Mais les caisses de pension ne partent pas de zéro, elles disposent d'un portefeuille existant qui ne peut pas être restructuré rapidement et facilement. Outre l'immobilier, on peut citer ici aussi les investissements en Private Equity ou en infrastructures, où les engagements de capitaux s'échelonnent sur des années ou des décennies.

## Étape 3:

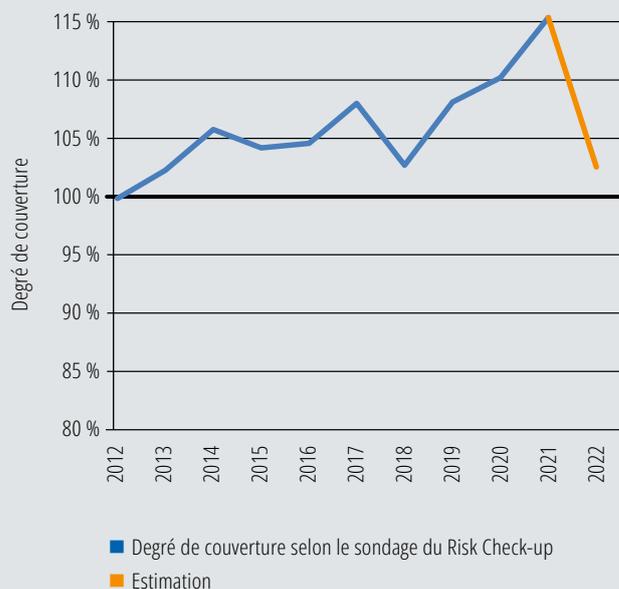
### Que faut-il faire?

Les caisses de pension sont des investisseurs à long terme. En conséquence, cela signifie: ne pas se précipiter. La nouvelle situation ne change pas la donne. Si la stratégie de placement a été définie avec le soin nécessaire, elle reste appropriée pour les années à venir.

Mais il vaut toutefois la peine de passer au crible certaines décisions prises au cours des dix dernières années. Dans de nombreux pays, la part des obligations a été progressivement réduite, et de nouvelles classes d'actifs, telles que les infrastructures ou les hypothèques, ont été abordées avec une faible part de l'actif. Il peut s'avérer opportun d'examiner de plus près le segment obligataire et, en particulier, d'analyser attentivement les investissements peu liquides.

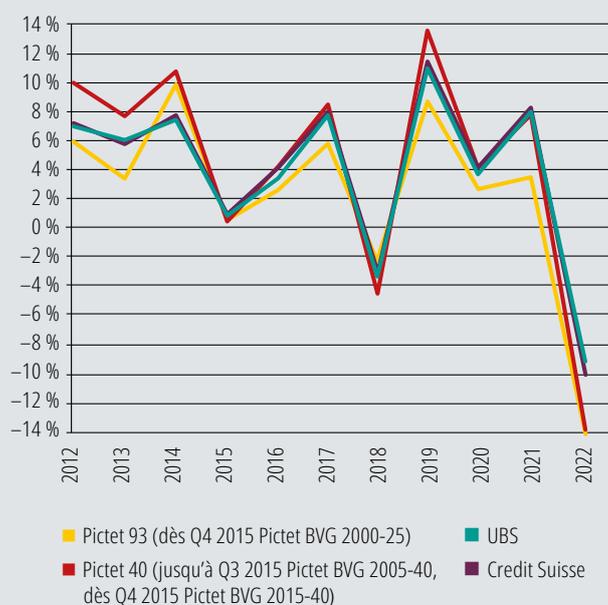
L'exemple de l'encadré illustre un fait réjouissant: chaque stratégie de placement offre aujourd'hui de meilleures perspectives de rendement qu'il y a un an. L'obligation de rendement qui résulte, pour les caisses de pension, des engagements en matière de rente et de rémunération est ainsi atténuée. En ce sens, les caisses de pension se trouvent aujourd'hui dans un environnement non seulement plus normal, mais aussi nettement plus agréable.

### Evolution du degré de couverture du 2<sup>e</sup> pilier



L'indice Complementa du degré de couverture se fonde sur la moyenne pondérée des bilans des participants au Risk Check-up de Complementa. Les chiffres simulés pour 2022 reposent sur les performances des indices sélectionnés et sur la rémunération avec supplément calculés par Complementa; ils représentent le degré de couverture moyen pondéré du capital.

### Performance d'indices sélectionnés



Source: Complementa

# Phase d'aggravation

ho. Celui qui mise sur les traitements homéopathiques connaît bien la phase d'aggravation au début: les symptômes, qui devraient disparaître au cours du traitement, s'aggravent immédiatement après la prise du médicament ou de la préparation. D'après la conception homéopathique, c'est bon signe, car cela montre que le remède agit.

Au cours de l'année écoulée, les caisses de pension ont connu une telle phase d'aggravation: la hausse des taux d'intérêt a entraîné des pertes massives du côté des placements, ce qui a provoqué un effondrement du taux de couverture (voir graphique à gauche). Les actions et obligations ont subi une perte importante en 2022, ce qui est très rare sous cette forme. Les obligations offrent généralement une sécurité en cas de chute des marchés boursiers. Les réserves de fluctuation de valeur constituées par les caisses de pension au cours des dernières années sont en grande partie épuisées.

Dans le cas de l'homéopathie, les avis divergent sur la question de savoir si elle produit effectivement un effet ou si l'effet est uniquement dû à l'évolution naturelle de la maladie. En ce qui concerne la situation financière des caisses de pension, la chose est claire: oui, l'aggravation est principalement due à la hausse des taux d'intérêt, et oui, la situation s'est vraiment améliorée. Le duo taux d'intérêt négatifs/contrainte de risque appartient au passé. Vous découvrirez dans le [premier article](#) de cette publication en ligne ce que cela signifie pour les placements des caisses de pension.

Après la maladie est avant la maladie: dans l'univers de l'investissement également, toutes sortes d'agents pathogènes circulent, qu'il s'agisse du bacille de l'inflation, du virus de l'immobilier ou du parasite des produits dérivés. Ici, la prévention consiste avant tout à diversifier et à n'investir que dans des choses que l'on comprend. Ainsi, les conditions sont au moins réunies pour ne pas être impuissant face à d'éventuelles nouvelles infections, ou pour éviter une aggravation de quelque nature que ce soit.



L'univers de la prévoyance en 2000 caractères

# Le plan de prévoyance

Quel est votre plan B? Certains lectrices et lecteurs n'ont peut-être, à première vue, «aucun plan» concernant leur prévoyance. Mais, s'ils sont assurés dans le 2<sup>e</sup> pilier, ils ont un plan de prévoyance. De même qu'aucun architecte ne peut construire une maison sans plan et que tous les meubles Ikea sont accompagnés d'instructions de construction, il n'y a pas de solution de prévoyance sans plan. Il est possible de modifier ce plan ou de le changer au cours de sa carrière professionnelle, mais un seul suffit en principe.

## De la cabane de jardin au château en Espagne

Le plan de prévoyance fixe le montant des prestations et les cotisations nécessaires au cours des années d'épargne pour financer la retraite. La loi impose un minimum de prestations au moyen de trois leviers. Premièrement, elle prescrit les bonifications de vieillesse versées à la caisse de pension. En second lieu, un taux d'intérêt minimal est fixé chaque année pour rémunérer les avoirs épargnés jusqu'à présent par les assurés. Troisièmement, il existe un seuil minimal pour le taux de conversion qui, à la fin de la carrière professionnelle, transforme le capital en rente. Ce taux est actuellement de 6.8%.

Etant donné que le minimum légal ne suffit guère à lui seul à garantir une rente décente, la plupart des plans comportent des parts sur-

obligatoires. En exagérant un peu, on peut dire que la cabane de jardin prévue est gonflée jusqu'à devenir un château en Espagne en fonction des possibilités de l'employeur.

## Une question de choix

De nombreuses caisses de pension proposent une gamme de plans d'épargne pour des rentes plus ou moins luxueuses. Il existe un certain nombre de lignes directrices pour l'élaboration des plans de prévoyance, par exemple le critère de l'adéquation.

La pratique est encore une fois différente de la théorie. Le financement, la gestion et l'exécution des plans relèvent de la caisse de pension, qui est une sorte d'entrepreneur général de la prévoyance. Des événements imprévus peuvent se produire pendant la construction, tels qu'un changement de carrière ou d'emploi, des fusions d'entreprises, des reprises ou même une faillite de l'employeur.

## Le plan est l'objectif

Tous les plans de prévoyance prévoient toutefois ce qui se passe en cas de prévoyance. En effet, à l'atteinte de l'âge de la retraite, en cas de décès ou d'invalidité, le plan entre en vigueur, et les prestations sont exécutées comme par magie du jour au lendemain.

# Principes en matière d'investissement durable



24 mai 2022

## Convictions du comité d'investissement

Les principes de l'administration de la fortune sont définis à l'article 71 de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP). «Les institutions de prévoyance administreront leur fortune de manière à garantir la sécurité des placements, un rendement raisonnable, une répartition appropriée des risques et la couverture des besoins prévisibles de liquidités».



### Performance et réduction des risques

La finance durable représente non seulement un moyen de faire évoluer la société, mais aussi une importante source de performance et de réduction des risques. Il s'agit toutefois d'éviter les pièges de l'idéologie en restant pragmatique. Conscient de sa responsabilité en tant qu'investisseur institutionnel et de ses obligations légales, le comité d'investissement du Centre Patronal tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa stratégie de gestion des avoirs de toutes les institutions dont elle gère la fortune.



### Respect des normes internationales

Le comité aligne ses investissements avec les normes internationales en vigueur, notamment les accords de Paris, et s'attache à l'amélioration du profil de son portefeuille afin de contribuer à une économie et à une société durable à long terme.



### Réduction des énergies fossiles et des émissions de CO<sub>2</sub>

Il s'agit notamment de réduire de manière significative l'exposition des investissements à l'extraction d'énergies fossiles et les émissions de CO<sub>2</sub>. Le comité vise à respecter les objectifs du Target Setting Protocol (TSP) de la Net-Zero Asset Owner Alliance.

# Éléments opérationnels



## Intégration systématique de la dimension de durabilité dans les décisions

Lors de chaque prise de décision et avant l'exécution de transactions, tant boursières qu'immobilières, les analyses ESG et les notations sont systématiquement évaluées et considérées. Le comité peut décider de l'exclusion de positions de son univers d'investissement pour des questions éthiques ou morales, tant que l'intérêt financier sur le long terme est préservé.

Pour les placements directs, intégration systématique de la dimension ESG dans les décisions, sans en faire un critère exclusif.

Dans le cadre des placements indirects, le comité d'investissement privilégie les véhicules collectifs qui incluent une dimension de durabilité dans leur processus de placement, tout en s'assurant, dans la mesure du possible, de la pertinence des critères appliqués.



## Investissement dans la microfinance et l'infrastructure d'impact

Un vif intérêt est porté sur les investissements thématiques durables. La microfinance ainsi que l'infrastructure d'impact font également partie de l'allocation d'actifs.



## Attention particulière dans l'immobilier direct

Pour les acquisitions immobilières, les constructions et les rénovations, une attention particulière est portée à la durabilité, aux énergies renouvelables et à l'isolation. Les normes telles que Minergie ou autres sont privilégiées, tout en restant attentif à l'aspect économique. Le comité d'investissement établit un plan de rénovation quinquennal et privilégie les entreprises proches du lieu du chantier visé, en évitant la sous-traitance dans la mesure du possible.

**Afin d'atteindre ces objectifs, le comité intègre les 4 axes suivants:**

### I. Exclusions

L'exclusion doit rester l'exception. Sont exclues les entreprises dont l'activité dans les secteurs de la pornographie, des armes de destruction massive, les bombes à sous-munition et mines anti-personnel, la corruption et les trafics en tous genres, représente une part importante du chiffre d'affaires.

Dans les secteurs à risques ou controversés, le comité d'investissement n'exclut par principe aucune industrie ou secteur économique dont l'activité est légale, utile à l'économie et rentable. Il privilégie l'accompagnement des entreprises qui s'engagent dans des démarches de transition ayant un impact positif sur les enjeux et les problématiques environnementales, sociétales ou de gouvernance. Afin de minimiser les risques ESG du secteur en question, le comité favorise l'approche dite «best in class» (le meilleur de sa catégorie) pour la sélection des titres ou des véhicules d'investissement, tout en considérant les efforts engagés.



## Pour renforcer l'influence des investisseurs institutionnels sur le management des grandes sociétés, le comité d'investissement a rejoint l'Ethos Engagement Pool Suisse et International.

### II. Engagement actionnarial

Le comité applique rigoureusement une politique formelle de vote. Il reçoit les analyses transmises par la Fondation Ethos et en tient compte en exerçant ses droits lors des assemblées générales des entreprises suisses cotées en bourse. En prenant systématiquement part à chaque votation, il compte sensibiliser et influencer les dirigeants des sociétés afin qu'ils améliorent leurs pratiques en matière de durabilité.

Le dialogue proactif et constructif instauré entre les parties prenantes incite les entreprises à appliquer de meilleures pratiques et à améliorer leur politique en matière de gouvernance et par conséquent de durabilité.

### III. Reporting

Sur une base régulière, tous les investissements sont analysés de manière méthodique et rigoureuse et nous produisons un rapport détaillé en matière de durabilité. Les informations relatives à l'empreinte carbone et à la température ainsi les placements controversés sont traités avec un degré de granularité élevé. Enfin une note globale permet de mesurer l'évolution et l'amélioration du score ESG.

### IV. Audit

L'entier du portefeuille est régulièrement soumis à un audit externe neutre et indépendant afin de vérifier que le contenu des portefeuilles respecte les critères ESG fixés. Les rapports de ces analyses sont communiqués de manière transparente permettant de suivre l'évolution des résultats dans un but d'amélioration.

---

*Le Centre Patronal applique ces principes dans la gestion de la fortune des institutions de prévoyance sous mandat (Fonds interprofessionnel de prévoyance - FIP, vitems, Fonds de prévoyance des garages vaudois, Fonds de prévoyance du Centre Patronal et Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de pharmacie) ainsi que pour ses propres activités.*

# Actualités

## Fonds de compensation AVS/AI/APC

### Résultat négatif pour Compenswiss en 2022

Dans un contexte difficile, Compenswiss a réalisé un résultat de placement négatif de -12.9%. Le rendement net moyen sur les dix dernières années demeure néanmoins positif avec 2.4%. Au total, la fortune gérée par l'établissement à fin 2022 s'élève à 37 282 mios de francs contre 40 882 mios de francs il y a un an. 2022 a ouvert la voie à une stabilisation du financement de l'AVS. La réforme AVS 21, acceptée par le peuple suisse et les cantons en septembre dernier et qui entrera en vigueur en janvier 2024, assure ainsi l'équilibre financier de l'AVS pour sept à huit ans supplémentaires.



Compenswiss

## Frais de gestion

### Le Contrôle fédéral des finances publie un rapport

Sur la base de la statistique des caisses de pensions, le Contrôle fédéral des finances (CDF) a publié un rapport évaluant les coûts administratifs dans le 2<sup>e</sup> pilier. Il constate que même si la transparence des coûts n'est pas totale, le niveau atteint est suffisant. Dans sa prise de position sur le rapport, l'ASIP souligne: «Les coûts sont certes importants, mais pour le financement des prestations de rentes – outre les cotisations d'épargne des assurés et des employeurs – c'est en fin de compte de rendement net atteint qui est déterminant.»



ASIP



## Renchérissement

# Les prix à la consommation ont augmenté de 0.6 % depuis janvier 2023

En janvier 2023, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 0.6% par rapport au mois précédent, pour s'établir à 105 points (décembre 2020 = 100). Par rapport au mois correspondant de l'année précédente, le renchérissement s'est chiffré à 3.3%. Ces chiffres ont été établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).



OFS

## Institution supplétive

### 5.6 mias d'avoirs sans adresse

La Fondation institution supplétive LPP fait état d'un niveau record d'avoirs non réclamés. Fin 2022, 62% des 1.4 mio de comptes de libre passage étaient sans adresse. Ces comptes contiennent 5.6 mias de francs, soit 34% de l'ensemble des capitaux administrés par cette caisse (16.2 mias de francs). Il y a environ sept ans, la Fondation institution supplétive LPP avait fait état de 3.2 mias de francs «oubliés». Au sujet des raisons pour lesquelles les comptes sans adresse sont de plus en plus nombreux, on ne peut émettre que des hypothèses, a expliqué une porte-parole de la fondation. Les causes possibles sont l'existence relativement récente du 2<sup>e</sup> pilier, la mobilité des travailleurs ainsi que les petits jobs ou les emplois exercés durant une brève période. Les montants de ces comptes sans contact sont en outre modestes. Environ trois comptes sur quatre contiennent un capital inférieur à 5000 francs. (ats)

## QUESTION DU MOIS

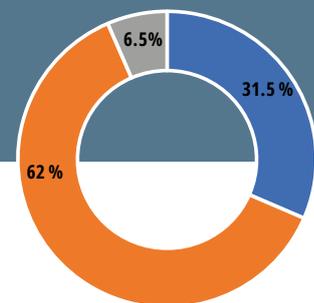
### Réforme de la LPP

#### La majorité croit à un compromis

En février, nous vous avons demandé de pronostiquer où en serait la réforme de la LPP à la fin de l'année. Plus de la moitié des voix (62%) estiment qu'il est probable qu'une réforme aboutisse: un hybride entre les propositions des commissions du Conseil national et du Conseil des Etats sortirait du Parlement et serait soumis au peuple par référendum. Près d'un tiers (31.5%) est d'avis qu'aucune réforme n'aboutira d'ici la fin de l'année. Seul le plus petit nombre de voix (6.5%) croit encore qu'une réforme bénéficiant d'un large soutien aboutira quand même au Parlement.

**Dans la question du mois de mars**, nous aimerions savoir comment les taux d'intérêt vont évoluer après avoir augmenté de plus de 1.5% en un an.

VOTE >



#### Quel est votre pronostic pour la fin de l'année concernant la réforme de la LPP?

- Crash au Parlement, aucune réforme ne voit le jour.
- Un hybride entre les propositions des commissions du Conseil national et du Conseil des Etats est adopté de justesse par le Parlement et soumis au peuple par référendum.
- Une réforme bénéficiant d'un large soutien voit tout de même le jour au Parlement.

# Actualités

## Performance

### Evolution positive en janvier

Durant le mois sous revue, l'indice Credit Suisse des caisses de pension suisses a progressé de 5.2 points, soit 2.8%. Au 31 janvier 2023, l'indice s'établit à 193.82 points sur une base de 100 points au début de l'an 2000. La majeure partie de l'évolution positive en janvier est liée aux actions. Le rendement annualisé de l'indice (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000) s'affiche à 2.9% au 31 janvier 2023. La rémunération minimale LPP annualisée s'inscrit à 2.1%.

## Réforme de la LPP

### Divergence au niveau de la déduction de coordination

Dans le cadre de l'élimination des divergences concernant la réforme LPP, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS) du Conseil national a suivi les décisions du Conseil des Etats sur des points essentiels. A l'instar de la chambre des cantons, elle souhaite abaisser d'un cinquième le seuil d'accès à la LPP, et non à la moitié de la déduction de coordination, comme le prévoyait le Conseil national. Le début du processus d'épargne doit être maintenu à 25 ans, comme souhaité par le Conseil fédéral et le Conseil des Etats. La majorité de la CSSS s'en tient au système actuel de déduction fixe pour la déduction de coordination. Elle souhaite toutefois réduire la déduction de moitié, comme l'a déjà décidé le Conseil national, afin que des revenus supplémentaires soient pris en considération dans la prévoyance professionnelle. Elle estime en effet qu'une déduction de 15% voulue par le Conseil des Etats coûterait trop cher aux bas revenus. S'agissant des mesures de compensation pour la génération transitoire, la majorité de la commission propose de se rallier à la solution du Conseil des Etats. Dans le cadre de l'examen de la réforme de la LPP et de la Pétition Egalité à la retraite, la CSSS propose de charger le Conseil fédéral, par voie de postulat, d'examiner des moyens d'introduire un modèle de «splitting» de l'avoir de vieillesse des parents.

## Performance

### Performance négative moyenne de 12% en 2022

Les caisses de prévoyance suisses ont globalement connu une mauvaise année 2022. Selon le moniteur des caisses de pension de Swisscanto, le rendement pour l'ensemble des institutions de prévoyance s'est établi en moyenne autour de -12% en 2022. Le rendement légèrement positif estimé à 1.4% au dernier trimestre n'a pas pu redresser la barre. Du côté des obligations, les institutions de prévoyance ont subi de nouvelles pertes au 4<sup>e</sup> trimestre, tandis que la situation s'est légèrement éclaircie pour les actions et l'immobilier. Les degrés de couverture estimés ont légèrement progressé par rapport au trimestre précédent pour atteindre en moyenne 105.6%. Seules 20.6% des caisses de droit privé et 8.3% des caisses de droit public affichent un degré de couverture supérieur à 115% à la fin de l'année. 16.1% des caisses de droit privé sont en souscouverture, de même que 44.4% des caisses de droit public à capitalisation totale et 91.6% des caisses de droit public à capitalisation partielle. L'évolution favorable des marchés des actions depuis le passage à l'année 2023 laisse espérer que les degrés de couverture pourront rapidement surmonter le creux de l'année 2022, selon Swisscanto.

## Performance

### Moyenne de 2.6% en janvier

Les caisses de pensions de l'échantillon UBS ont enregistré en janvier une performance moyenne de 2.6% après déduction des frais. Depuis le début des mesures en 2006, le rendement s'établit à 65.3%. La fourchette de performance de l'ensemble des caisses de pensions s'est élevée à 3.6% le mois dernier. Toutes les institutions de prévoyance ont enregistré un résultat positif. Le meilleur résultat (4.1%) et le moins bon (0.5%) ont été obtenus par des petites caisses de pensions avec moins de 300 mio de francs d'actifs sous gestion. La fourchette de performance la plus petite (1.6%) a été observée parmi les caisses de taille moyenne avec des actifs sous gestion compris entre 300 mio et 1 mia de francs. En janvier, toutes les classes d'actifs à l'exception des hedges funds ont affiché une performance positive.

**Un jeu à somme nulle ...** d'un genre nouveau a été livré par la place bancaire suisse 2022: UBS enregistre un bénéfice de 7.6 milliards de dollars (un peu plus de 7 milliards de francs) et CS une perte de 7.3 milliards de francs. Tandis qu'une action d'UBS vaut plus qu'une coupe de champagne, un titre de CS ne permet même plus de pouvoir s'offrir de l'eau du robinet dans certains restaurants du centre-ville de Zurich.

**Si l'année de placement ...** continue ainsi, les investisseurs pourront se réjouir: selon le PPCmetrics Pension Ticker, les caisses de pension ont enregistré un rendement moyen de 3.5% à la mi-février, ce qui a fait augmenter les taux de couverture d'un peu plus de 3%. L'année dernière, il en a résulté une baisse de 10% – un jeu à somme nulle sur les années 2022 et 2023 serait en ce sens réjouissant.

**Plutôt un nul ...** tel semble être un homme de Singapour: comme le rapporte le Blick, l'homme poursuit une femme pour environ 2 millions de francs parce qu'elle ne voulait pas devenir sa petite amie. La demande reconventionnelle de la femme, qu'elle a entre-temps déposée pour harcèlement, semble plus prometteuse.



**Zéro net ...** c'est ce que de plus en plus d'entreprises revendiquent en matière de CO<sub>2</sub>. Alors qu'en Europe, ces actions et les investissements selon les critères ESG vont de plus en plus de soi, aux États-Unis, le thème se transforme en un combat culturel: dans les États dominés par le parti républicain, les mandats correspondants sont de plus en plus souvent résiliés, notamment par les fonds de pension publics, pour des raisons plus idéologiques qu'économiques.

# Actualités

## Caricature du mois

### Les Suisses en tête de classement de la longévité mondiale



#### Espérance de vie

## Les Suisses champions du monde

La Suisse est championne du monde du vieillissement, comme le montrent les derniers chiffres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'espérance de vie de la population dans divers pays. En Suisse, l'espérance de vie des hommes est plus longue que partout ailleurs.

Selon l'OCDE, un homme né en 2021 vivrait en moyenne jusqu'à 81.9 ans. Son espérance de vie dépasse donc celle de l'Islande, de la Norvège et du Japon. Avec une espérance de vie supérieure à 85 ans en Suisse, les femmes vivent encore plus longtemps que les hommes. Cependant, elles vivent en moyenne encore plus longtemps au Japon (87.3 ans), en Corée du sud (86.6 ans) et en Espagne (85.7 ans).

#### Institution supplétive LPP

### Prolongation du placement sans intérêts des fonds du libre passage

L'institution supplétive LPP doit avoir la possibilité, pendant quatre années supplémentaires, de placer sans intérêt auprès de la Trésorerie fédérale des fonds provenant du libre passage. Le Conseil fédéral a adopté un message en ce sens à l'intention du Parlement. En septembre 2020, le Parlement accordait à l'institution supplétive le droit, pour une durée de trois ans, de placer sans intérêts un montant maximal de 10 milliards de francs auprès de la Trésorerie fédérale lorsque son taux de couverture est inférieur à 105%. Le Conseil fédéral propose de prolonger cette réglementation de quatre années supplémentaires.



#### Aperçu des thèmes

Le numéro d'avril aura pour thème «Modèles de participation».



# RETIRE LE JEU DE LA PRÉVOYANCE HAPPY

Tous les chemins mènent à la **retraite...**

mais pas toujours la plus  
par la voie directe

Mais qui peut bien avoir envie de s'occuper des **questions de prévoyance**? On dit que le sujet est ennuyeux, compliqué, vieux-jeu et incompréhensible.

Mais notre **jeu** prouve le contraire. S'occuper de questions de prévoyance est divertissant, passionnant et drôle. **Retire Happy** est le jeu idéal pour tous les spécialistes, hommes et femmes, qui veulent enfin montrer à leurs parents, amis, partenaires et enfants, à quel point leur profession est intéressante et le monde de la prévoyance fascinant.

Alors, les spécialistes **arriveront-ils à gagner** au jeu? C'est ce qu'il faudra encore prouver.

La vie peut être terrible, mais ce n'est pas un jeu, même si tout paraît parfois compliqué: **ceux qui veulent pouvoir profiter de leur retraite doivent, dans l'idéal, s'y préparer de bonheur;** par exemple avec le jeu **Retire Happy**.

Commandez  
le jeu  
maintenant  
en ligne:  
[retirehappy.ch](http://retirehappy.ch)